

Novembre Numérique 2024

Du 24 avril 2024 au 3 juin 2024

Secteurs : Création numérique / transdisciplinaire intégrant un volet création numérique

Conditions générales d'utilisation - appel à projets Novembre Numérique 2024

[Novembre Numérique](#)

Fort de sept éditions, Novembre Numérique, la fête internationale des cultures numériques, est aujourd'hui un rendez-vous très largement identifié et plébiscité par le réseau culturel français à l'étranger, au service de la promotion des cultures numériques, de l'expertise et de la création numérique françaises dans leur projection à l'international.

Novembre Numérique contribue à l'acculturation des établissements du réseau culturel sur les enjeux du numérique et sur les différents formats de la création numérique dans toute sa diversité : arts numériques, expériences immersives, jeu vidéo, esport, création web, livre innovant, spectacle vivant augmenté etc. Ce dispositif permet d'enrichir les programmations des établissements du réseau culturel français à l'étranger sur l'ensemble de ces secteurs et disciplines, et à travers cette évolution, contribuer au renouvellement des publics, ainsi qu'à la mise en œuvre de nouveaux partenariats structurés avec les acteurs des écosystèmes concernés. Il nourrit également les actions menées par le réseau en termes de débat d'idées sur les thématiques telles que la révolution numérique, le transhumanisme, l'intelligence artificielle etc.

Les projets mis en oeuvre peuvent comprendre une grande variété d'actions : diffusion d'oeuvres de création numérique auprès du grand public (exposition, showcase, performances etc), rencontres entre artistes avec le public local, rencontres professionnelles dans différents secteurs relevant de la création numérique, formation, master-classes, atelier, collaborations artistiques, conférence, programmation débat d'idées autour des enjeux du numérique, séminaire professionnel, intervention en milieu scolaire ou universitaire etc.

Afin d'accompagner le réseau culturel dans la mise en œuvre de leurs événements, l'Institut français met en œuvre un appel à projets annuel permettant de soutenir financièrement le déploiement de Novembre Numérique à travers le monde.

Le dispositif est ouvert à l'ensemble du réseau culturel français à l'international : services culturels des ambassades, Instituts français, Alliances françaises, centre culturels bi-nationaux.

Evolution des modalités pour l'appel à projets 2024 et renforcement des soutiens financiers

Suite au succès renouvelé de Novembre Numérique, l'appel à projets 2024 voit ses moyens renforcés, grâce à un soutien complémentaire de la DGM pour sa 8ème édition; le présent document vise à préciser les modalités renouvelées du dispositif et les critères de l'appel à projet.

Conformément à l'objectif du dispositif depuis sa création, et dans le but de pouvoir accompagner un nombre important de projets du réseau culturel dans sa pluralité, des soutiens financiers seront apportés aux initiatives correspondant aux programmations développées dans le cadre de Novembre Numérique.

Afin de soutenir les établissements du réseau culturel souhaitant développer des programmations plus ambitieuses et étoffées, un niveau de financement plus important pourra être alloué aux postes dont les projets répondront aux critères détaillés ci-dessous.

Un accompagnement différencié est ainsi proposé par l'Institut français en 2024, selon la nature et l'envergure du projet déposé, avec deux niveaux de financement possibles :

- Dans la continuité des éditions précédentes de l'AAP Novembre Numérique, des soutiens financiers **d'un montant entre 2000 et 5000 euros** pourront être apportés en appui aux postes souhaitant s'inscrire dans le cadre de Novembre Numérique, afin de renforcer leurs moyens dans la mise en œuvre de leur programmation.

- **Un soutien renforcé, d'un montant entre 5000 et 10000 euros**, pourra être apporté aux postes souhaitant proposer une programmation enrichie, construite en étroite articulation avec des professionnels de la création numérique et répondant, en totalité ou pour partie, aux critères suivants :
 - Projet monté en partenariat et co-financé par des partenaires locaux faisant partie de l'écosystème de la création numérique (**30% minimum du budget total de l'opération**) ;
 - Projet proposant un calendrier de programmation étoffé, avec plusieurs étapes et manifestations proposées à l'échelle nationale et/ou régionale (**minimum de 5 événements et/ou 5 dates**) ;
 - Projet associant des partenaires de pays voisins, dans l'objectif de **renforcer une coopération régionale**. Dans ce cas, la demande sera portée par un poste pour l'ensemble des pays concernés (sous réserve d'un accord avec les agents comptables concernés)
 - Projet dont les programmations renforcées ciblent différents publics et intégrant en particulier **un volet professionnel**
 - Projet **co-construits avec des partenaires français de l'écosystème de la création numérique**, impliquant le déplacement de professionnels et/ou d'équipes artistiques. A noter que les projets doivent garantir une

rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les équipes artistiques impliquées (à inscrire dans le budget prévisionnel et à justifier).

Ces différents aspects du projet seront à présenter et détailler dans le dossier de candidature sur IFprog.

L'aide de l'Institut français **ne peut représenter plus de 50% du budget total du projet**. Elle est versée directement au réseau culturel (IF, AF ou centres binationaux) qui met en œuvre le projet.

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Qualité de la programmation et de sa capacité à promouvoir et valoriser les cultures numériques ;
- Partenariats locaux et coopérations internationales développés ;
- Organisation générale du projet favorisant la transformation numérique, la transversalité et le travail en réseau ;
- Approche éco-responsable et politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes hommes mises en œuvre par les postes :
 - Le réseau culturel est encouragé à développer une approche éco-responsable de son activité, en particulier : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées...), attention portée au cycle de vie des matériaux (acquisition de matériel, fournitures, conception de décors). Les postes sont incités à rendre compte de cette approche lors du dépôt de candidature.
 - Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger sont appelés à poursuivre un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le choix de leurs projets et leur organisation. Les Postes voudront bien préciser leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes-hommes (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes- hommes et valoriser une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent).

Les dossiers seront examinés par une commission composée des experts sectoriels de l'Institut français et de la DGM, qui attribueront une note pour chacun des critères.

Contexte spécifique de l'année 2024

- Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront en France à l'été 2024, les projets portant les valeurs de la diplomatie sportive ou des enjeux entre l'art et le sport seront étudiés avec une attention spécifique.
- En lien avec la tenue du XIXème Sommet de la Francophonie à Villers-Cotterêts à l'automne 2024, les projets valorisant la Francophonie et la langue française feront l'objet d'une appréciation particulière.

Clôture de l'appel à projets 2024 : 7 juin 2024

Contacts:

Olivier Delpoux, Responsable, pôle Création numérique et audiovisuelle

olivier.delpoux@institutfrancais.com

Hannah Bellicha, Chargée de projet, pôle Création numérique et audiovisuelle

hannah.bellicha@institutfrancais.com

Hannah Loué, Cheffe de projet, pôle Création numérique et audiovisuelle

hannah.loue@institutfrancais.com

Nadia Bouissehak, Chargée de mission, pôle Création numérique et audiovisuelle

nadia.bouissehak@institutfrancais.com